

L'avenir du Fonds démographie remis en question

Les interlocuteurs sociaux du secteur de la chimie et des sciences de la vie ont été les pionniers en matière de défis démographiques. En effet, un Fonds sectoriel unique a été mis sur pied en 2016. Son objectif : soutenir financièrement les entreprises qui investissent dans leur personnel (www.demografiefondsdemographie.be).

Pour le deuxième anniversaire du Fonds démographie, les interlocuteurs sociaux ont organisé un colloque le 11 septembre 2018. En présence du Ministre de l'Emploi, ils se sont publiquement réjouis des premiers résultats et ont encouragé d'autres secteurs à leur emboîter le pas.

L'avenir du Fonds remis en question

Afin de développer et de pérenniser les activités du Fonds démographie, il est apparu nécessaire de mettre sur pied un plan stratégique. Comment encourager les entreprises à recourir au Fonds ? Comment tenir compte de la prolongation des carrières ? Comment atteindre les PME ?...

Face à ces questions, le banc syndical a proposé un plan ambitieux offrant des perspectives de développement et de pérennisation : « *Les directions et les délégations locales doivent disposer d'un horizon suffisamment lointain afin d'aboutir à des plans de qualité. Il est aussi important de tenir compte du stress et du prolongement des carrières* » affirment les porte-paroles syndicaux. Ils ajoutent aussi que le Fonds devrait développer ses capacités d'analyse et de conseil en matière de travail faisable.

Du côté patronal, la fédération en charge du secteur (essenscia) s'est malheureusement bornée aux propositions suivantes : diminution drastique du financement et horizon limité à 2022.

Pour le banc syndical, l'heure n'est pas au désinvestissement : « *Une récente enquête pointe qu'un travailleur sur deux estime impossible d'atteindre l'âge de la pension. Un travailleur sur trois est également victime de stress. Nous n'avons aucune raison de diminuer la voilure du Fonds, bien au contraire* ». Les interlocuteurs syndicaux regrettent la vision à court terme de leurs homologues patronaux : « *Cette vision ne correspond pas aux besoins des directions locales et des travailleurs. Les entreprises qui investissent dans leur personnel et développent des solutions face aux défis démographiques doivent pouvoir être soutenues* ».

Vu l'impasse dans laquelle le banc patronal plonge le Fonds démographie, les organisations syndicales ont décidé de sensibiliser les travailleurs et d'interpeller les directions locales. L'appel est clair : « *Pérennisons le Fonds démographie et soutenons les entreprises qui améliorent les conditions de travail* ».

Contacts :

- FGTB Chimie : Andrea Della Vecchia (0474/49.74.38)
- CSCBIE : Koen De Kinder (0478/45.42.55)
- CNE : Jean-Marc Lepied (0473/84.14.19)
- CGSLB : Erik De Coo (0475/39.89.51)